

Politique de Responsabilité Sociétale



La politique de Responsabilité Sociétale de Bouygues Telecom vise à allier performance commerciale et progrès pour tous depuis la création de l'entreprise en 1996.

Cette politique repose sur quatre piliers : la contribution sociétale, l'empreinte environnementale, les ressources humaines et la gouvernance. Bouygues Telecom participe ainsi à la réalisation des engagements pris par le Groupe Bouygues et au respect des principes du Pacte Mondial des Nations-Unies auxquels elle adhère depuis 2003.

Bouygues Telecom s'engage à :

1. Contribuer au développement du numérique responsable dans la société par :
 - Un réseau télécom performant et accessible à tous ;
 - La qualité et la fluidité de l'expérience client, dans le strict respect des droits numériques ;
 - L'accompagnement des clients dans le monde numérique, notamment sur l'accès et l'usage des produits et services.
2. Développer les ressources humaines par :
 - La diffusion d'une culture de la participation des collaborateurs au projet de l'entreprise ;
 - La garantie de la sécurité et de la santé physique et mentale des collaborateurs ;
 - Un environnement dans lequel chacun puisse apprendre et se développer tout au long de sa carrière professionnelle ;
 - La défense des principes de diversité et d'égalité des chances.
3. Améliorer l'empreinte environnementale par :
 - La maîtrise de ses consommations en matières premières de ses produits et équipements
 - L'accroissement de la performance énergétique des équipements et sites
 - La gestion efficace de la fin de vie des équipements et produits en
4. Maintenir des principes de gouvernance qui allient responsabilité et innovation par :
 - Une politique ambitieuse veillant à s'assurer de l'exemplarité des pratiques dans la conduite des affaires et du respect des principes du Pacte Mondial dans la chaîne de valeur ;
 - La construction de solutions avec son écosystème, notamment en entretenant des relations saines, de confiance et de long terme avec les clients et partenaires ;
 - La contribution au développement socio-économique des territoires d'implantation.

Conjointement à l'ensemble de ces engagements, la Fondation Bouygues Telecom porte les activités de mécénat de l'entreprise et soutient des projets destinés à créer du lien et améliorer le quotidien, notamment grâce au numérique.

Les engagements de cette politique sont portés et pilotés par les membres du CODG de Bouygues Telecom et font l'objet d'un suivi annuel, remonté au Groupe Bouygues.